

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2025, dans l'académie de LA REUNION.

Le président de l'Université de La Réunion,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de LA REUNION, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2025, dans l'académie de LA REUNION :

Monsieur BENNE Michel, professeur des universités de 1^{ère} classe, président, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Madame BITSINDOU BIBI Hélène, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Monsieur LEE-CHING-KEN Valère, ingénieur de recherche de 1^{ère} classe, expert, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Monsieur HELIES Bertrand, attaché d'administration de l'état, membre, Agence Régionale de Santé la Réunion, Saint-Denis.

Madame LAMARE Aurélie, attachée territoriale, Conseil Régional de la Réunion, membre, Saint-Denis.

Madame VANDERSTEEN Karine, ingénieure d'études de classe normale, membre, Conseil Régional de la Réunion, Saint-Denis.

Madame RANDERA Sarah, assistante ingénieure, suppléante, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *St Denis*, le *03/06/2025*

de l'Université de La Réunion
Pr Jean-François HOAR

